



Réf 04/2021/CBV/PA

Le 31/03/21

PROCES VERBAL du COMITE DIRECTEUR du 27 mars 2021

Elus présents :

Mmes Autran, Goffoz-Durand, Jullien, Requier, Rochedy

MM. Abguillerm R, Arnéodo, Audiffren, Benintendi, Cuny, Damiani, Davignon, Goffoz, Golé, Maillard, N'guyen, Novéro, Quinton, Ruggéri, Salabert, Santarelli, Séguy, Tropini.

Elue excusée : Mme Lahoz

Salarié présent : M. Gendrau

- **Préambule**

Le président tient à remercier tout le monde pour les messages de soutien et de sympathie qui lui ont été adressés pendant sa maladie. Il se dit tout simplement très heureux de se retrouver parmi nous.

- **Calendriers départementaux**

Ceux de la pétanque, du jeu Provençal et des jeunes ont été publiés sur la page Facebook et sur le site internet du Comité avec comme date de reprise, le 24 avril. Un bon à tirer pour les affiches grand format est en attente de validation.

Selon les informations de la FFPJP, l'ouverture de la saison serait reportée au mieux au 1^{er} juin, en donnant la priorité aux championnats de France à pétanque. Il est donc urgent...d'attendre les instructions officielles du siège pour recalculer les calendriers. Dans ces conditions, leur diffusion par les « petits carnets » ne s'impose pas.

Si les championnats départementaux ne sont pas qualificatifs pour le France, leur organisation serait laissée à l'initiative de chaque comité. Le président souhaite que la

ligne de conduite soit homogène et fixée par le comité régional.

PS : Point sur les affiliations : 92 clubs en règle sur 97. Point sur les licences : 41% de licenciés par rapport à 2019.

- **Site internet**

Selon l'engagement pris lors de la campagne électorale, le site du Comité est en cours de refonte pour être plus dynamique, plus attractif, plus actuel. La prestation a été confiée à La Ceriseweb (Le Pradet) pour 2300 €. Le résultat est très satisfaisant. La formation de l'équipe de communication du Comité est prévue de sorte qu'à terme, celle-ci soit autonome pour l'alimentation du site. Tous les membres du Comité peuvent proposer des contenus (articles de presse, infos d'actualité...) à l'équipe de communication qui priorisera les sujets.

- **Besoins informatiques**

Afin de préparer la décentralisation d'un certain nombre de tâches vers les secteurs (dont la validation des licences), un recensement des besoins à ce niveau est nécessaire : ordinateur portable, lecteur de licences, logiciels bureautique (Excel, Word, Power point...), imprimante, progiciel (gestion concours). Chaque président de secteur est prié de bien vouloir fournir ces éléments au secrétariat.

- **Rémunération de M. Gendrau**

Employé depuis 17 ans au Comité, il n'a quasiment jamais fait l'objet d'augmentation de salaire. En conséquence, et pour l'excellence de ses compétences, sa conscience professionnelle et son état d'esprit irréprochable, le président propose de positionner M. Gendrau en groupe 3 +18% de la grille de salaire de sa catégorie ; ce qui correspond à une augmentation nette de 100€ à 120€ par mois. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Une fiche d'emploi sera prochainement rédigée pour clarifier son rôle et ses activités au sein du Comité.

- **Commissions**

Les commissions ci-dessous sont créées. Certaines comme l'événementiel pourront l'être au fil du temps.

Arbitrage :Président : Ruggéri. Membres : Quinton, Tropini, Requier, Segui, Audiffren, Goffoz JP, Jullien C., Vallot (ext), Omnès (ext), Laurendeau (ext), Lo Pinto (ext), Rotondo (ext).

Discipline et juridique: Président : Salabert . Membres : Autran , Ruggéri, Fréchou (ext), Codino (ext), Michel Eliane (ext)._Requier^{*} fera partie de la commission discipline du Comité PACA. A noter que lors d'une séance, il faut toujours la présence d'un membre

2/5 * qui également

extérieur en plus du nombre de représentants du Comité.

Administration et Réglementation : Président : Damiani G. Membres : Audiffren, Santarelli, Autran, Novero, Vespérini (ext) .

ETD et Sportive (Equipe Technique Départementale) : Président : Arnéodo.

Les sous-commissions pétanque, jeu Provençal, vétérans, féminines, coupe de France, championnat des clubs.....sont en attente de formation.

Les membres ci-dessous seront sollicités pour faire partie d'une ou plusieurs de ces sous-commissions : Golé, Lahoz, Davignon, Jullien C, Ruggéri, Requier, Cuny, Autran, Rochedy, Quinton, Novero, Salabert, Goffoz, Goffoz-Durand, Damiani G, Santarelli, Damiani C (ext), Tarchi (ext), Darnault (ext). *Tropini - Segui -*

Habillement : Président Abguillerm R. Membres : Arnéodo, Jullien C., Salabert, Lahoz, Damiani C (ext).

Médicale et Sport Adapté : Président : N'guyen. Membres : Golé, Tropini, Mallarino (ext), Bagnis V (ext). *Lahoz -*

Sponsoring / Marketing : Président: Santarelli. Membres : Golé, Arnéodo, Benintendi, X (ext).

Calendriers : Président : Benintendi. Membres : les présidents des secteurs. *Gendreau (ext)*

Evènementiel : A compléter

En outre, les commissions suivantes créées lors du CD du 6/2/21 sont amendées :

Finances (complément) : Gavotto R (ext)

Jeunes / Formation / Détection (complément) : Simi (ext)

Communication : *Gendreau (ext)*

Questions diverses

Cannigès (ext)
Gueyraud (ext)
Quintan (ext)
Siam (ext) *Sabatier (ext)*

Modification du référentiel

Le secrétariat procède à l'actualisation des statuts du Comité qui sera à présenter pour adoption à la prochaine AG. Le règlement intérieur fait également l'objet d'un projet de refonte.

Frais d'arbitrage et euro jeunes

A noter qu'ils ne sont pas déductibles ni de la dotation, ni des frais de participation des concours départementaux. Un courrier sera fait dans ce sens afin que les présidents des clubs respectent cette règle fédérale.

Licences jeunes

A compter de 2022, il ne sera plus imposé aux clubs d'avoir 6 licences jeunes pour être affiliés.

Achat de part Sociales

Le CBV propose d'acheter des parts sociales (rapport #2,5%) pour un montant de 50 000 euros chacune auprès des deux banques dans lesquelles nous avons un compte (la Caisse d'Epargne et le Crédit Agricole). Accord du comité pour valider ces opérations bancaires. L'autorisation est donnée à Marc Benintendi (président) et à Jean-Paul Santarelli (trésorier) pour procéder à ces opérations.

Remboursement frais kilométriques

Le remboursement des frais kilométriques se fera à l'aide de l'application Mappy , auprès du trésorier Jean-Paul Santarelli .

Communication

Pour faciliter la communication auprès des clubs, surtout dans cette période difficile , il est demandé à chaque président de fournir deux adresses mails.

Rencontre Clubs par secteur

Bien que l'idée semble excellente la période est peu propice à ce genre d'initiative et semble difficile à organiser. A planifier dans le second semestre si possible

Licences

Le trésorier rappelle le principe de base : pour pouvoir valider une licence, il faudra impérativement le **bordereau et le règlement** correspondant .

Convention Tripartite

Suite à une convention signée entre la ville de Toulon , le Comité et le club du petit Toulonnais , Jean-Paul Santarelli sollicite des volontaires possédant le Brevet Fédéral pour encadrer pendant 6 mercredis dans l'année, des jeunes des centres aérés de la commune .

Demandes de remises de peines

Comme il est de coutume après chaque élection, le président est sollicité par quatre joueurs suspendus jusqu'à fin septembre 2021 . Sachant la situation sanitaire actuelle, et une reprise dans le meilleur des cas au 1er juin, cela ne leur fera gagner au maximum que 4 mois . Accord du comité **sous réserve** de s'assurer que les amendes sont bien encaissées.

Info congrès FFPJP

La construction du centre technique National est passé d'un budget prévisionnel d'origine de 7 millions d'euros à un budget de 17 millions à ce jour

Autre sujet d'inquiétude : le financement est réparti entre

-15% d'auto-financement y compris les 2 euros d'augmentation des licences par la FFPJP,

-25 % de crédit

-60 % de subventions (ce qui semble pour le moins très ambitieux....)

Le lieu de construction n'est toujours pas arrêté mais une commune Varoise (La Crau) est candidate, parmi 7.

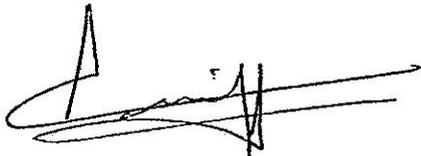
Le comité du Var aura une équipe supplémentaire qualifiée pour les championnats de France Jeu Provençal 2x2 .

Marc Benintendi sera responsable du pôle jeu Provençal au Comité PACA .

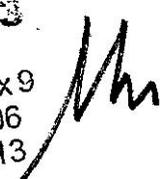
Chaque comité départemental fournira un nom qui sera désigné comme « personne ressource » au Comité PACA .

Rédacteurs : P. Audiffren et G. Damiani (secrétariat)

Le Président



FFPJP CD 83
B.P. 331
83077 TOULON Cedex 9
Tél. : 04 94 35 40 06
Fax : 04 94 08 46 13



Diffusion : Tous les membres du CD et site internet